

La mise à niveau en français écrit pour les allophones au cégep du Vieux Montréal

NATHALIE RICHARD, *professeure de français au cégep du Vieux Montréal*

En 2008, à la demande du Centre d'aide en français du cégep du Vieux Montréal (CVM), le mandat m'a été donné de réfléchir à des mesures d'aide en français écrit pour les étudiants allophones, notamment à la possibilité d'offrir le cours de mise à niveau¹ de 90 heures proposé par le MELS. Cette année-là, trois autres cégeps (Ahuntsic, Maisonneuve et St-Laurent) confiaient à un professeur de français ou à un comité la tâche de poursuivre la même réflexion. À Montréal, seuls les cégeps Rosemont et Bois-de-Boulogne offraient déjà ce cours.

Notre préoccupation principale, au CVM, concernant l'offre du cours de mise à niveau pour allophones était la suivante : *accueillons-nous un nombre suffisant d'étudiants allophones « à risque » pour former un groupe ?* Bien que notre cégep soit situé au cœur du centre-ville, seulement 6 % de nos étudiants sont de langue maternelle autre que le français et seulement une trentaine d'entre eux, en 2009-10, s'inscrivaient chez nous sans avoir obtenu un diplôme d'études secondaires du Québec.

À la suite d'une évaluation des besoins qui s'est appuyée, entre autres, sur une enquête auprès des professeurs de français et sur des groupes de discussion avec des étudiants allophones fréquentant le Centre d'aide en français, il a été décidé que le cours de mise à niveau pour non francophones serait dorénavant offert au CVM à chacune des sessions d'automne, avec possibilité, pour l'étudiant, d'être inscrit en français 101 à la session d'hiver. Pour identifier les étudiants concernés par cette mesure, nous avons, depuis trois ans, mis en place un test de classement imposé à tous les allophones nouvellement admis au CVM, sans D.E.S. du Québec.

Bien que le premier devis ministériel pour le cours s'adressant aux non francophones était presque identique à celui du cours de mise à niveau régulier, nous avons choisi d'adopter une approche résolument différente avec les allophones en nous inspirant davantage de la démarche pédagogique utilisée en français langue seconde, démarche plus adaptée, selon nous, aux besoins de nos étudiants. En effet, les cours de

¹ Cours intitulé à l'époque *Pratique du français oral et écrit pour les non-francophones* (601-005-50) qui s'appelle maintenant *Pratique du français, langue d'enseignement, pour les non-francophones* (601-015-50).

« rattrapage » en français au collégial reposent principalement sur le développement de stratégies d'autocorrection. Ces stratégies s'appuient sur une analyse de la phrase qui fait souvent appel à un instinct de la langue encore peu développé chez les allophones. Nous avons donc décidé de mettre l'accent, avec les non francophones, sur l'acquisition d'un vocabulaire et de structures linguistiques liés à des objectifs de communication précis (décrire et comparer — raconter au passé – argumenter), objectifs exploités à travers les thèmes abordés dans les lectures (généralement des textes littéraires) et dans les discussions en classe. Ainsi, le temps dévolu à l'accompagnement en lecture et à l'acquisition de vocabulaire est plus important que dans le cours de mise à niveau régulier, l'oral prend davantage de place et, surtout, les éléments de grammaire et de syntaxe, abordés de façon progressive, sont toujours mis en contexte et reliés aux différents thèmes et objectifs de communication. Le travail que les étudiants doivent effectuer à partir de leurs rédactions hebdomadaires leur permet aussi de développer, comme dans les cours de mise à niveau réguliers, des stratégies d'autocorrection.

Au CVM, les élèves allophones « à risque » sont donc maintenant identifiés dès l'admission et dirigés vers un cours de français mieux adapté à leurs besoins. Ce cours a été dispensé à deux groupes jusqu'à maintenant (automne 2009 et automne 2010) et, bien qu'il soit un peu tôt pour pouvoir tirer des conclusions claires, nous avons le sentiment qu'il contribue à augmenter la persévérance dans les études et les chances de réussite des étudiants. Des onze élèves qui ont complété le cours à l'automne 2009, plus de la moitié (7) étaient encore inscrits dans un programme régulier trois sessions plus tard (et continuaient à avancer, à des rythmes différents, dans la séquence des cours de littérature), trois poursuivaient leurs études à l'AEC et deux seulement avaient complètement abandonné leurs études au CVM. Pour des étudiants identifiés « à risque » à leur arrivée au collégial, ce résultat nous apparaît satisfaisant.

Cependant, malgré les efforts investis, des obstacles importants demeurent pour bon nombre d'allophones au CVM et probablement ailleurs. Pour certains étudiants peu ou très peu francisés admis au cégep, un cours de mise à niveau de 90 heures est bien insuffisant pour atteindre le niveau de français nécessaire à la réussite des cours obligatoires, particulièrement ceux de français et de philosophie. De plus, étant donné que le CVM n'offre pas de session d'accueil et d'intégration, plusieurs étudiants manquent de temps à consacrer à leur premier cours de français ou n'ont tout simplement pas accès au cours de mise à niveau pour allophones en raison de conflits d'horaire avec des cours de leur programme. Mentionnons aussi la difficulté — voire l'impossibilité dans certains cas — de diagnostiquer les troubles d'apprentissage chez les nouveaux arrivants donc d'obtenir les accommodements nécessaires. Enfin, les critères d'évaluation de la langue à l'*Épreuve uniforme de français* (note attribuée en fonction du nombre d'erreurs dans le texte sans tenir compte de la « gravité » des erreurs ni de la variété ou de la richesse des structures utilisées) ont comme effet de désavantager les allophones, même ceux dont la formation générale dans leur langue maternelle est des plus solide. En somme, des efforts restent à faire pour faciliter l'intégration dans le système scolaire québécois des nouveaux arrivants.